RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Extrait du
Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-DJC-12/09/2012
Date de publication : 12/09/2012
Date de fin de publication : 16/10/2012

DJC- DISPOSITIONS JURIDIQUES COMMUNES

Positionnement du document dans le plan :

DJC - Dispositions juridiques communes

1

Sous l'intitulé « dispositions juridiques communes » sont exposées des dispositions particulières ou générales non strictement fiscales touchant à l'établissement de l'impôt, ou à son contrôle, ou encore évoquant certaines règles de procédure ou certains dispositifs juridiques spécifiques pouvant avoir des incidences sur le plan fiscal :

Sont ainsi évoqués dans la présente série :

- le secret fiscal (DJC-SECR) ;

- l'accès aux documents administratifs (DJC-CADA) ;

- la finance islamique et ses outils (DJC-FIN) ;

- les organismes agréés - centres de gestion et associations (DJC-OA) ;

- les professionnels de l'expertise comptable (DJC-EXPC) ;

- le dispositif des tiers de confiance (DJC-TDC).